

Dans le cadre des États Généraux 2026 de la Bioéthique, l'Espace de Réflexion Ethique de la Région Centre-Val de Loire - ERERC donne rendez-vous au public lors de deux temps forts

Le 4 mai, dans le cadre des conférences organisées par l'Université du Temps Libre, puis le 27 mai, pour une journée de débat citoyen, l'ERERC propose au grand public de prendre part aux réflexions nationales sur les enjeux éthiques.

Les États Généraux de la Bioéthique sont une période de débats citoyens sur les enjeux éthiques liés aux progrès de la médecine, des sciences et des technologies du vivant, préalable à la révision quinquennale de la loi de bioéthique.

Tandis que le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) en est à l'initiative, les coordonne et en publiera une synthèse, les Espaces de Réflexion Éthique Régionaux (ERER) les mettent en oeuvre dans chaque territoire au plus près des citoyens.

Des thématiques diverses, en prise avec l'actualité de la santé et des sciences

Pour cette édition 2026, il est proposé au niveau national de réaborder, ou d'aborder pour la première fois, les thématiques suivantes : Examens génétiques et médecine génomique ; Procréation ; Neurosciences ; Cellules souches et organoïdes ; Don, greffes d'organes et xénogreffes ; Numérique, IA et santé ; Santé, environnement et climat ; Sobriété en médecine : jusqu'où traiter ? ; Nouveaux enjeux de la prévention en santé ; La santé en Outremer.

Deux rendez-vous grand public organisés par l'ERERC

- **Lundi 4 mai 2026 à 18h - CONFERENCE DE L'UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE**
> Jusqu'où aller dans l'usage des compétences médicales auprès des personnes âgées ?
Site universitaire du Plat d'Étain, Amphi Yvette VARVOUX

Après une présentation sur les enjeux des soins apportés aux personnes âgées dans le contexte de la réanimation, les conférenciers échangeront sur l'usage des compétences médicales auprès des personnes âgées. *Pour quel bien ? Avec quel risque ? A quel coût ?*

Qu'est-ce qui est juste ? Où commence l'obstination déraisonnable ? Comment ne pas faire preuve d'âgisme ? Comment décider ?

Cette conférence sera animée par :

- le Professeur Antoine Guillon, médecin de Médecine Intensive-Réanimation au CHRU de Tours, chercheur dans l'Unité Inserm U1100, et porteur du protocole de recherche Genially 2, visant à étudier le bénéfice d'une admission en réanimation en France pour une personne très âgée, de 80 ans ou plus.
- le Docteur Thomas Léonard, édecin et directeur de l'ERERC, organisateur des Etats Généraux de la Bioéthique en région Centre-Val de Loire.

- **Mercredi 27 mai 2026 de 9h à 17h - JOURNÉE DE DEBAT CITOYEN**
> Intelligence artificielle et prise de décision médicale
Faculté de médecine de Tours, site Tonnellé, Amphithéâtre B // Repas du midi : libre

Cette journée d'échanges grand public sera consacrée aux enjeux de l'intelligence artificielle dans la prise de décision médicale. La matinée permettra de partager des connaissances théoriques pour familiariser les participants à la réflexion éthique sur cette thématique (éclairage sur les ambivalences de l'intelligence artificielle en réanimation, interrogations sur l'assistance décisionnelle et la place du soignant). Les travaux conduits dans le cadre du projet Genially seront également présentés, avant d'ouvrir sur les questionnements émergents issus des réflexions en cours.

L'après-midi sera consacré à des temps de débat participatifs et collaboratifs. Les participants seront invités à échanger en petits groupes sur différentes questions avant une mise en commun en séance plénière.

Inscription gratuite mais obligatoire :

<https://forms.gle/3fC5cmzauwEwhYSAes>



Pour tout savoir

sur les Etats généraux 2026 de la Bioéthique

→ Site internet du Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) :

www.ccne-ethique.fr